
SOCIÉTÉ

Abaisser l'âge de l'obligation scolaire pour gommer les inégalités

Solidaris, la mutualité socialiste, a plaidé hier pour l'abaissement de l'âge de l'obligation scolaire à 3 ans et l'augmentation urgente du nombre de places d'accueil, accessibles financièrement, des moins de 3 ans.

Une étude récente qu'elle a réalisée a mis en évidence le « sacrifice » professionnel que de nombreuses femmes sont obligées de faire pour prendre soin de leur famille, et le fait que les enfants de familles pauvres semblent eux-mêmes condamnés à la pauvreté. Pour Solidaris, abaisser l'âge de l'obligation scolaire à 3 ans permettrait d'enrayer ce cercle vicieux.

« L'accueil à l'extérieur du ménage est fondamental car il a une fonction éducative qui vise la socialisation et le bien-être de l'enfant, fait valoir la mutualité. Par ailleurs, il tend vraiment à favoriser tôt le vivre ensemble. » Solidaris souligne en outre que la maternelle constitue un

passage important pour le développement global de l'enfant, offre un lieu de soutien, notamment socio-sanitaire, à la parentalité et permet la création de liens sociaux.

Faire appel aux pensionnés

Solidaris défend également la création de nouvelles places d'accueil pour la petite enfance. Il faut offrir aux parents, singulièrement les mamans, la capacité de poursuivre leur carrière professionnelle dès lors qu'ils peuvent s'appuyer sur des structures de garde suffisamment nombreuses, de qualité et accessibles financièrement, insiste la mutualité.

Pour permettre l'ouverture rapide de places d'accueil pour les enfants en bas âge, Solidaris pense notamment à recourir à la disponibilité de pensionnés. Elle entreprendra dans les prochaines semaines une table ronde avec des représentants de l'ONE et d'organisations représentatives des pensionnés afin de mener une réflexion sur un tel modèle et définir les conditions nécessaires pour assurer sa concrétisation et son succès. ■